

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0051571

Optique A46924 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1840

Société : Royal air maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

LAKNINE MIL STAPHA

Date de naissance :

1959 / 1 / 1

Adresse : RUE E 65 N 72 GR. G. OULFA

Tél. : 0627568261

Total des frais engagés : 901,40h Dhs

Cadre réservé au Médecin

Jamal BENJELLOUN TOUMI

Cabinet de Neuro-psychiatrie

et de Sexologie

103, Bd. Zer touni - Casablanca

Tél 05 22 95 01 36 / 37

Cachet du médecin :

09/01/2023 Justephre Age: 67

Date de consultation :

1.01.2023

Nom et prénom du malade :

L'ADALINE Justephre

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Parkinson et Dépression

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

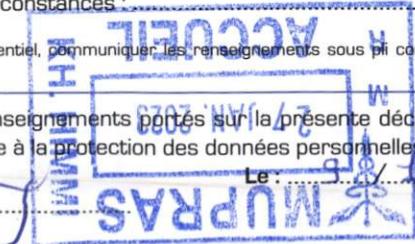
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

2023

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09-01	C3		40000	Dr Jamal BENJELLOUN TOUANI Cabinet de Neuro-psychiatrie et de Sexologie Zer touni - Casablanca 22 95 01 36 37
26-03	(P54)			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SALAHEDDINE SELMAT MASSOUNI 56, Boulevard Oued Sebou 05 22 90 50 06 - Casablanca	09/10/123	501.40

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Benjelloun Touimi Jamal

Neuropsychiatre & Psychothérapeute
Sexologue

Adulte et Enfants

Electroencephalographie

203, Bd. Zerkouni - (Près de Twin Center)

4^e Etage - Casablanca

Tél : 0522 95 01 36 / 0522 95 01 37

الدكتور بن جلمت التعبي جمال

اختصاصي في الأمراض النفسية والعصبية والعقلية

الأمراض الجنسية والصعوبات الجنسية

العلاج والتحليل النفسي

التخطيط الكهربائي للدماغ

شارع الزرقطوني - قرب التوقيع 203

الطابق الرابع - الدار البيضاء

الهاتف : 0522 95 01 37 / 0522 95 01 36

Og. 1.

2

Casablanca; le : 15/08/2004

~~Traitement de la personne malade~~



298,00

- Meths per 2ml

100854

35,70x2



1/2 -

LOT	223366	1
EXP	10 2025	
P.P.V	35.70	

- Alpraz (06)

1/2

LOT	223082	1
EXP	09 2025	
P.P.V	35.70	

- Anxiolytic

Dr. J. M. BENJELLOUN TOUMI
Institut de Neuro-psychiatrie
et de Sexologie
203, Bd. Zerkouni, Casablanca
Tél: 05 22 95 01 37



1 - 7

132,00



Rewatehine (CN)



N = 111786

501,40

2/2

2/2

Z

C

II

Le 29/2

Tél : 05 22 90 50 06 - Casablanca
756, Boulevard Oued Sbibha
SELMIA HASSOUNI
PHARMACIE SALAH EDDINE

Dr Jamal BENJELLOUN TOUIMI
Cabinet de Neuro-psychiatrie
et de Sexologie
203, Bd. Zer touni - Casablanca
Tél : 05 22 95 01 36 37

Madopar®

Lévodopa, benserazide



Composition

Principes actifs: Levodopa, benserazide (sous forme de chlorhydrate de benserazide)

Excipients : Mannitol, hydrogénophosphate de calcium, cellulose microcristalline, amidon de maïs prégalatinisé, crospovidone, éthylcellulose, oxyde de fer rouge (E172), silice colloïdale, docusate de sodium, stéarate de magnésium.

Forme galénique et quantité de principe actif par unité

Madopar contient une combinaison de lévodopa et de benserazide (sous forme de chlorhydrate), un inhibiteur de la décarboxylase, dans le rapport 4:1.

Madopar 200/50, boîte de 100 comprimés quadrirécables
Comprimés (roses) à 200 mg de lévodopa + 50 mg de benserazide.

Indications/Possibilités d'emploi

Maladie de Parkinson

Madopar est indiqué pour le traitement du syndrome parkinsonien sous toutes ses formes; exception: le syndrome parkinsonien d'origine médicamenteuse.

L'administration d'un arrêt brut^a malin d'^b (hyp. augm. sympto^c) échéant rapidement. P.P.V. : 298,00 DH

Distribué par Roche S.A.

Bd. Sidi Med Ben Abdellah

N° 05, Casablanca Marina

MADOPAR 200/50-100 comprimés

6 118001 050697

Barcode

— la reprise du traitement par Madopar.

Pendant le — par, une somnolence est susceptible

d'apparaître — cas, un endormissement soudain peut se

produire. L'en — sement soudain peut survenir sans signes précurseurs

ou sans somnolence préalable, ou encore sans que le patient soit conscient

de son endormissement soudain.

C'est pourquoi les patients doivent être informés de ce risque. Il

convient de recommander aux patients de ne pas conduire de véhicule

ou commander de machines s'ils se sentent somnolents ou s'ils ont déjà

souffert d'endormissement soudain. En cas d'apparition de somnolence

ou d'endormissement soudain, une réduction de la dose ou l'arrêt du

traitement doivent être envisagés (voir «Effet sur l'aptitude à la conduite

et l'utilisation de machines»).

Dépendance et abus médicamenteux

Syndrome de dysrégulation dopaminergique (SDD):

Le SDD est un trouble addictif résultant en une utilisation abusive du produit, observé chez certains patients traités par Madopar ou d'autres médicaments dopaminergiques. Avant l'initiation du traitement, les patients et les soignants doivent être avertis du risque potentiel de développer un SDD (voir aussi «Effets indésirables»).

Remarques sur la surveillance du traitement

Pendant la phase initiale du traitement, des contrôles rapprochés de la fonction hépatique, de la fonction rénale et de la formule sanguine sont recommandés (au moins une fois par an par la suite).

Chez les patients avec antécédents d'infarctus du myocarde, de troubles du rythme cardiaque ou de troubles de l'irrigation d'origine coronarienne, des contrôles réguliers de l'appareil circulatoire et de l'ECG doivent être effectués. Les patients avec antécédents d'ulcère gastroduodenal et ostéomalacie doivent également faire l'objet d'une surveillance médicale particulière. Chez les patients avec glaucome à angle ouvert, des contrôles réguliers de la pression intra-oculaire sont indiqués.

Chez les diabétiques, il convient de contrôler fréquemment les valeurs de la glycémie et d'adapter la posologie des antidiabétiques en conséquence.

